

**COMITE NATIONAL DE L'EAU**

-----  
**SEANCE DU 3 DÉCEMBRE 2021**  
-----

**AVIS sur le projet d'arrêté modifiant l'arrêté encadrant le montant pluriannuel des dépenses du 11<sup>ème</sup> programme d'intervention des agences de l'eau**

**• DÉLIBÉRATION N° 2021-23**

Le Comité National de l'Eau,

Ayant pris connaissance du projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 13 mars 2019 encadrant le montant pluriannuel des dépenses du 11<sup>e</sup> programme d'intervention des agences de l'eau modifié le 11 mars 2021,

Considérant le cadrage budgétaire intervenu en loi de finances 2018 et modifié par les lois de finances 2019 et 2020, le courrier de cadrage de la révision des onzièmes programmes d'intervention 2019-2024 des agences de l'eau adressé par la ministre de la transition écologique aux présidents de comités de bassin et de conseils d'administration le 9 août 2021 et la révision en cours des 11<sup>es</sup> programmes des six agences de l'eau d'ici la fin de l'année 2021,

RAPPELLE l'attachement qu'il porte à la gouvernance décentralisée par bassin, qui a du sens et doit être préservée ainsi qu'aux programmes pluriannuels d'intervention des agences de l'eau,

SE FÉLICITE de la prise en considération des besoins exprimés par les agences de l'eau relatifs à leurs dépenses propres survenus en cours de programme, RECOMMANDE aux agences de l'eau et à leurs instances la meilleure utilisation possible des interventions afin d'optimiser les dépenses possibles et de sélectionner les meilleurs projets qui contribuent à reconquérir la qualité des masses d'eau.

DONNE UN AVIS FAVORABLE au projet d'arrêté modifiant l'arrêté encadrant le montant pluriannuel des dépenses du 11<sup>ème</sup> programme d'intervention des agences de l'eau.

Certifiée conforme par le directeur de l'eau et de la biodiversité, chargé du secrétariat du Comité national de l'eau

Le Directeur de l'eau et de la biodiversité

Olivier THIBAUT  
Olivier THIBAUT

